

# Divorces tardifs, moins tabous mais tout aussi douloureux

## Retraités ou en passe de l'être, souvent grands-parents, certains couples se séparent après de longues années de vie commune.

« **L**orsque nos enfants ont quitté la maison, mon mari parlait du "syndrome du nid vide" (1). Moi je ne le ressentais pas, espérant que notre couple prendrait un nouveau chemin », témoigne Brigitte, avec beaucoup d'émotion dans la voix. « Or il n'y avait plus de communication entre nous. Un jour, nous étions assis au salon, il s'est levé et il est parti en disant avoir besoin de faire une pause. Trois ans plus tard, nous divorcions à ma demande. Prendre cette décision a été terrible pour moi. Le divorce a été très compliqué et très douloureux », confie-t-elle. Trois ans après, la blessure demeure toujours aussi vive pour cette jeune sexagénaire, mariée durant trente et un ans.

Pour peu qu'on les encourage (2), les témoignages poignants sont très nombreux, mêlant des blessures pas toujours cicatrisées, des souvenirs douloureux et d'autres plus anciens, souvent heureux, lorsque la famille était réunie. Les années, les décennies s'écoulaient alors sans que l'on compte vraiment les anniversaires de mariage, sauf les plus marquants, 10, 20, 30, 40... Mais un jour, pourtant, l'un des conjoints dit stop. Et c'est parfois un monde qui s'écroule pour l'autre, pour les enfants souvent déjà grands. Une autre vie qui commence pour les membres de la famille désunie.

Les divorces tardifs, appelés aussi « divorces gris », en raison de la couleur des cheveux des protagonistes, connaissent une hausse sensible (lire les repères page suivante), et sortent peu à peu de l'ombre du tabou. L'une des causes du secret étant, selon la psychanalyste Catherine Grangeard, la non-prise en compte par la société des désirs des hommes et des femmes après 50 ans. Et particulièrement chez ces dernières dont la ménopause signifierait le déclin de la libido. « Ce qui est faux, bien sûr, mais parler de divorce tardif reviendrait à parler de la sexualité d'une catégorie de femmes devenues invisibles sexuellement aux yeux de certains », tempête Catherine Grangeard, autrice du livre *Il n'y a pas d'âge pour jouir* (3).

Pour cette spécialiste des femmes, il existe une multiplicité de désirs, de situations singulières

menant à des séparations puis à des divorces plus ou moins tardifs. De son côté, le sociologue Serge Guérin (4) pointe l'effet des confinements successifs sur les relations conjugales. « Une sorte d'expérience en réel de ce que sera la retraite plus tard. La prise de conscience accélérée chez certains couples qu'ils sont à l'orée d'une période de 25 à 30 ans de vie avec l'envie d'en profiter tant qu'ils sont en bonne santé. »

De façon plus générale, la psychologue et psychanalyste Anastasia Blanché distingue les cas des quinquagénaires, encore actifs, des plus âgés entre 60 et 70 ans, retraités ou inactifs. Les « quinquas » font face à une crise de milieu de vie, sorte de seconde adolescence où se posent à nouveau des questions d'identité : « Qui suis-je », « qui aimer : le ou la même ou un(e) autre ? » Ils regardent le chemin parcouru à deux, trente ou quarante années de vie commune. Le vieillissement du corps apparaît, le sien, celui du conjoint. Cette remise en cause intérieure que vient percuter parfois un problème professionnel est l'occasion d'un bilan de vie.

**Beaucoup de couples arrivent à dépasser cette crise en redéfinissant leur pacte conjugal.**

Les enfants sont élevés, partis suivre leurs études. On n'a plus à « tenir » pour eux. Soumis à toutes sortes d'obligations, les conjoints se sont perdus de vue. Ils ne partagent plus grand-chose. Beaucoup de couples arrivent à dépasser cette crise en redéfinissant leur pacte conjugal, si besoin avec l'aide d'un thérapeute ou d'un conseiller conjugal.

Certains ne parviennent pas à se reconstruire. Ils peuvent alors être amenés à se séparer puis à divorcer, malgré le risque de la solitude, les contraintes financières, plus prégnantes selon les classes sociales, mais moins différenciées entre les hommes et les femmes.

Pour la génération des 60-70 ans, le défi consiste, selon Anastasia Blanché, « à se retrouver à deux, entre quatre murs, 24 heures sur 24 ». Autrement dit, à quel endroit va-t-on vivre ? Que faire de tout ce temps libre ? Au moment de la



Les divorces tardifs, appelés aussi « divorces gris », connaissent une hausse sensible. Xose Bouzas



## Divorces tardifs, moins tabous mais tout aussi douloureux

« Pour les enfants, les parents étaient des piliers, ils avaient misé sur un modèle et, tout à coup, celui-ci tombe de son piédestal. »

●●● Suite de la page 13.

retraite, une autre vie est à réinventer. « Les conjoints peuvent être en désaccord. L'un est casanier, l'autre a envie de faire le tour du monde. Trouver un terrain d'entente ? Ils n'ont plus envie de fournir cet effort. Pour peu que le mari retraité se rigidifie, devienne tyrannique, l'épouse a le sentiment d'étouffer. En cas de conflit, le divorce apparaît désormais comme l'une des solutions », observe la psychologue.

Dans certaines situations extrêmes, lorsqu'il y a domination physique ou morale d'un conjoint sur l'autre, la séparation s'impose comme une libération, parfois après des années de souffrance.

« Si les femmes demandent le divorce pour se retrouver elles-mêmes, au moins dans un premier temps, les hommes se remettent plus rapidement en couple », poursuit Anastasia Blanché. Il n'empêche, ces séparations tardives surprennent voire déstabilisent l'entourage. À commencer par les enfants du couple, souvent eux-mêmes mariés ou en couple.

« Pour eux, les parents étaient des piliers, ils avaient misé sur un modèle et tout à coup, celui-ci tombe de son piédestal », relève Geneviève de Leffe, conseillère conjugale et familiale au Cler (5), qui met en garde les jeunes conjoints : « Les difficultés relationnelles que l'un rencontre au sein de sa propre famille peuvent se répercuter dans le couple qu'il forme de son côté. » D'où l'importance de bien séparer les histoires, d'éviter de prendre parti et de demander le cas échéant l'aide d'un tiers pour surmonter cette épreuve.

**France Lebreton**

(1) Le « syndrome du nid vide » désigne une forme de dépression qui se traduit par un sentiment de solitude, voire d'abandon et de vacuité que ressentent les parents lors du départ de leurs enfants.

(2) Le site chrétien de rencontres Theotokos vient de créer un groupe Facebook pour libérer la parole et s'entraider : [facebook.com/groups/divorcestardifs](https://facebook.com/groups/divorcestardifs)

(3) Larousse, 15,95 €.

(4) Les Quincados, de Serge Guérin, Calmann Levy, 2019, 17 €.

(5) Cler Amour et famille : sessions d'accompagnement des couples à l'âge de la retraite et entretiens individuels. [www.cler.net](http://www.cler.net)

## repères

## La hausse des divorces chez les seniors

**En 2016, les divorces impliquant un homme de plus de 50 ans représentaient 38 % de l'ensemble des divorces, soit plus du double qu'il y a vingt ans (17 % en 1996).**

**Chez les femmes de plus de 50 ans, cela représente 29 % du total des divorces (contre 11 % en 1996).**

**La part des divorces impliquant un homme et une femme de plus de 60 ans a triplé entre 1996 et 2016.**

**Parmi les générations nées dans les années 1960, un quart des hommes et des femmes de 50 ans ont déjà connu au moins deux unions.**

(Source : Ined, février 2021)

## témoignages

— **Mettre fin à des décennies de vie commune, quelle qu'en soit la raison, est un long combat, parfois contre soi-même, qui bouleverse les relations familiales.**

« Je me sens amputée d'une partie de moi-même »

**Fleur, 67 ans**

« J'ai demandé le divorce après vingt ans de mariage et vingt-deux années de vie commune. Ce fut une procédure longue et laborieuse. Nous nous étions connus très jeunes, à 17 ans. Nous étions très amoureux. Mais nous n'avons pas su évoluer ensemble. Les choses étaient figées entre nous. J'ai proposé à mon mari une thérapie de couple puis une médiation familiale qu'il a refusée.



fizkes/Getty Images/iStockphoto

## Une épreuve qui touche toute la famille

L'annonce du divorce a fait l'effet d'un coup de poignard pour notre fils de 19 ans qui s'est ensuite réfugié dans le déni. Notre fille de 16 ans, elle, s'est sentie soulagée qu'il se passe enfin quelque chose. Six mois plus tard, j'ai pris un appartement avec elle. Mon fils est resté avec son père. Comme celui-ci refusait un divorce par consentement mutuel, j'ai été obligée de l'accuser d'une faute, à savoir son manque d'investissement dans le foyer.

Les amis, la famille n'ont pas été surpris. Ce qui m'a peinée. Car ils n'ont pas vu l'amour qu'il y avait entre nous. Je me sens amputée d'une partie de moi-même. Je me sens coupable mais mon quotidien s'est apaisé. J'ai eu un compagnon pendant un temps mais aujourd'hui je vis seule. Je n'ai jamais douté qu'il fallait divorcer mais j'aurais dû le faire plus tôt. Cela aurait été moins compliqué sur le plan financier et aurait fait moins de dégâts. Aujourd'hui nos enfants ne veulent plus se voir.

Notre séparation a été un révélateur des insuffisances de notre éducation. Je suis malheureuse pour eux mais au moins je suis au clair avec mon histoire. »

« J'ai le désir de refonder un couple »

**Rémy, 65 ans**

« J'ai été amené à divorcer après trente années de mariage. C'est elle qui est partie. La raison profonde, je ne la connais pas. La raison plus superficielle est que ma femme s'est attachée à un autre homme. J'ai tout fait pour la retenir mais c'était trop tard, elle avait déjà pris sa décision, alors qu'il n'y avait pas de problème entre nous. Ce fut une surprise pour moi, pour nos enfants, alors âgés de 17 à 27 ans, et notre entourage. Trois ans plus tôt, nous avions perdu un fils aîné dans un accident de montagne. Les deux événements sont-ils liés ? Je l'ignore car il n'y a rien eu d'expli-

cite entre nous à ce sujet. Nous avons réuni nos enfants pour leur annoncer notre séparation puis je n'en ai plus jamais reparlé avec eux.

J'ai entamé une thérapie pour essayer de comprendre, d'aller mieux. Après cette période de chagrin et de reconstruction, j'ai le désir de refonder un couple. Mes enfants le souhaitent aussi. Trois d'entre eux sont mariés. Mes neuf petits-enfants sont le fruit de notre mariage, de notre vie de couple. La preuve tangible que celui-ci a existé et continue d'exister à travers eux. Je n'ai pas ressenti le besoin de quitter notre maison de famille. J'ai enlevé quelques photos de mon ex-femme. Je lui en ai beaucoup voulu au début, maintenant je suis apaisé. Je regrette que nous n'ayons pas pris le temps de parler, de mettre les choses à plat. On aurait pu essayer de dépasser les points d'achoppement qui lui pesaient le plus. Je ne sentais pas mon couple au bord de la rupture. »

**Recueilli par France Lebreton**

**Entretien.** Pour Isabelle Jues, la médiation familiale offre un espace pour dire ce qui doit être dit, entendre ce qui doit être entendu, de façon à éclairer une situation conflictuelle sous un autre angle.

## « Reconnaître la peine des enfants adultes »

Isabelle Jues

Médiatrice familiale  
à Boulogne-Billancourt

**Quel rôle joue la médiation lorsque se pose au sein d'un couple la question d'une séparation ou d'un divorce ?**

**Isabelle Jues :** Le premier moment où la médiation peut intervenir est une médiation conjugale dont l'objectif est généralement une aide à la décision pour aujourd'hui et demain. L'un des conjoints a prononcé le mot « sé-

paration » ou « divorce », ce qui a suscité une réaction voire un électrochoc chez l'autre. Une thérapie de couple peut avoir été suivie. De façon parallèle et complémentaire, la médiation s'efforce de mettre les choses à plat. Comprendre dans leur histoire ce qui a contribué à ce qu'ils vivent actuellement. Ce peut être un problème de redistribution des rôles, lors d'un passage à la retraite, lequel en cassant la routine, par exemple sur la façon de gérer le budget, a bouleversé l'équilibre familial. Autre difficulté : le couple a du mal à trouver des projets communs, les routes des conjoints sont devenues parallèles. Le médiateur

va les aider à entrer dans le détail de leur projet de continuer ensemble (avec quels changements ?) ou bien leur décision de divorcer (quelles seront les conséquences ?), en mettant sur pied une organisation concrète, sur le plan juridique, financier, ou celui des loisirs, etc.

**La médiation peut-elle s'étendre à la famille ?**

**I. J. :** Une fois la séparation posée, lorsque la procédure de divorce traîne en longueur, le conflit risque de se répercuter sur les relations familiales. Par exemple, les enfants du couple ne veulent plus laisser leurs parents voir leurs petits-enfants. Un second niveau de média-

tion dite intergénérationnelle se met alors en place, généralement dans un autre espace que la précédente, entre l'un des parents et ses enfants. Le plus souvent, derrière le refus des enfants, il y a la demande que le conflit entre leurs parents s'arrête. Cela débouche sur une médiation de divorce entre les conjoints, qui fait en sorte de trouver des solutions concrètes afin que chacun retrouve sa place.

**Quelles sont les répercussions d'un divorce chez des enfants adultes ?**

**I. J. :** Le divorce de leurs parents est parfois vécu comme un cataclysme. Les enfants adultes

peuvent être ébranlés dans leur vie personnelle, leur foi dans le couple, surtout lorsqu'ils se sont construits sur le modèle parental. C'est une remise en question de leurs croyances, de leurs idéaux. La déception est immense. Le fait que le divorce se passe bien aide les enfants à faire leur deuil. Ils ont aussi besoin que leur peine soit reconnue par leurs parents. Les enfants adultes demandent à être considérés à leur place d'enfant, c'est-à-dire qu'il faut s'occuper d'eux, les protéger, au moins de façon symbolique. Ainsi chacun retrouve son parent ou son enfant, quel que soit son âge.

**Recueilli par France Lebreton**

Publicité

## Pour les établissements scolaires de l'Enseignement catholique

AGENDA SCOLAIRE

CULTURE CHRÉTIENNE

CARNET DE LIAISON

PERSONNALISABLE

ÉCOLES

[www.ecolien-ec.fr](http://www.ecolien-ec.fr)



COLLÈGES

[www.copilote-ec.fr](http://www.copilote-ec.fr)

Il reste encore  
2 mois pour  
**DÉCOUVRIR** et  
**COMMANDER !**

date limite :  
21 mai 2021